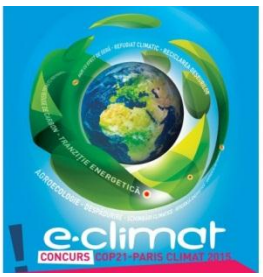

Retrouvez sur le compte Instagram de l'Ambassade les 22 œuvres gagnantes du Concours E-Climat, organisé par l'Ambassade et l'Institut français, avec le soutien d'Engie. La mission du jury a été très difficile, puisque chaque image a exprimé d'une façon très créative aussi bien les termes du glossaire Paris Climat 2015, que les inquiétudes collectives liées au réchauffement climatique. Les 22 œuvres seront incluses dans un livre électronique et présentées lors d'une exposition sur les grilles de l'Institut Français de Bucarest.

Revue des médias roumains du 25 novembre 2015

n° 19016

L'avion russe abattu en Turquie.
Promulgation de la loi augmentant les salaires de l'ensemble des fonctionnaires.
Incendie dans le club Colectiv : destitution de la direction de l'Inspectorat pour les situations d'urgence de Bucarest.

L'avion russe abattu en Turquie : « Crise majeure de sécurité : la Roumanie est-elle prête à aider la Turquie en vertu de l'article 5 du traité de l'OTAN ? », *Evenimentul Zilei* publie un commentaire de l'analyste Iulian Chifu. Ce dernier remarque que cet incident pourrait conduire à une aggravation considérable de la situation. Si un affrontement entre l'OTAN et la Russie, même s'il implique uniquement les troupes déployées en Syrie et dans l'Est de la Méditerranée, n'est pas souhaitable et sera probablement évité, la tension montée à un niveau important et un tel incident peut considérablement miner les engagements multilatéraux sur la Syrie.

« La guerre en Syrie tourne mal. Poutine qualifie les Turcs des complices des terroristes » titre *Ziarul Financiar*, qui analyse les implications économiques des dernières évolutions internationales. Le quotidien remarque que les marchés financiers de Turquie, ainsi que le taux de change, ont immédiatement réagi après l'incident d'hier : la livre turque et la Bourse d'Istanbul sont en baisse. S'agissant de l'Europe, les actions des sociétés de tourisme ont été frappées de plein fouet par les derniers événements. CAC 40, indicateur de la Bourse de Paris, a chuté de plus de 2%. Les actions Accor ont enregistré des baisses au-delà de 5%, note le quotidien.

Promulgation de la loi augmentant les salaires de l'ensemble des fonctionnaires. Le Président Klaus Iohannis a promulgué hier la loi, adoptée le 11 novembre dernier, approuvant l'ordonnance gouvernementale d'urgence n° 35/2015 sur la rémunération des fonctionnaires. La loi prévoit l'augmentation de 10% des salaires du personnel payé sur des fonds publics. La ministre du Travail de l'époque, Rovana Plumb, a déclaré que l'impact de cette augmentation sur le budget sera de 0,2% du PIB et n'affectera pas les objectifs de la Roumanie en ce qui concerne le déficit budgétaire (*Adevărul*).

Incendie au Colectiv Club: destitution de la direction de l'Inspectorat pour les situations d'urgence de Bucarest. Le Premier ministre Dacian Cioloș a demandé aujourd'hui à Petre Tobă, ministre de l'Intérieur, de destituer la direction de l'Inspectorat pour les situations d'urgences (ISU) de Bucarest afin d'éviter de « nuire à la crédibilité de cette institution ». Le Premier ministre a précisé que l'ISU, qui avait été saisi sur les

dysfonctionnements au sein du club Colectiv de Bucarest, n'avait pas effectué les vérifications nécessaires (*Agerpres*).

Raed Arafat, secrétaire d'Etat au ministère de l'Intérieur, et Patriciu Achimas-Cadariu, ministre de la Santé, ont annoncé lors d'une conférence de presse la destitution de la direction de l'ISU Bucarest. La destitution survient après la publication par la presse d'une information selon laquelle les pompiers avaient été avertis quelques semaines avant l'incendie que le bâtiment allait accueillir un événement rassemblant 2 000 participants (*HotNews.ro*).

Le Parti social-démocrate (PSD) et l'Union nationale pour le progrès de la Roumanie (UNPR) continuent la route ensemble. « L'alliance PSD-UNPR a été ressuscitée hier lors d'un déjeuner entre Liviu Dragnea, président du PSD, et Gabriel Oprea, président de UNPR, qui ont décidé de continuer leur collaboration au Parlement. écrit *Jurnalul National*. Leur objectif : passer le budget 2016 sous une forme acceptable pour les maires et les présidents des conseils départementaux contrôlés par leurs partis. En revanche, remarque *Evenimentul Zilei*, le parti Alliance des libéraux et des démocrates (ALDE), dirigé par Calin Popescu Tariceanu, a quitté la coalition PSD-UNPR-ALDE. Aucun représentant d'ALDE n'a été invité à la réunion informelle d'hier. Selon des sources parlementaires, le PSD et l'UNPR collaboreront de manière ponctuelle avec les parlementaires d'ALDE pour soutenir certains projets.

Réforme électorale. La commission juridique du Sénat a donné avis favorable à une initiative de loi déposée par le parti national libéral visant le retour à l'élection des maires en deux tours (*Evenimentul Zilei*).

Destitution du maire par intérim de Bucarest. La presse relate la destitution hier par le conseil de la municipalité de Bucarest de Ștefănel Dan Marin, maire par intérim de la capitale roumaine. 37 conseillers sur 44 ont voté en faveur de la destitution du maire par intérim. Le conseiller Răzvan Sava (Parti national libéral qui détient la majorité au sein du conseil de la municipalité de Bucarest) a été élu maire par inétrim (*Evenimentul Zilei*).

Vaccination. Le projet de loi sur la vaccination a été finalisé et sera soumis au débat public, a annoncé le professeur Alexandru Rafila, président de la société roumaine de microbiologie (*Evenimentul Zilei*).

Fiscalité. La Roumanie est au-dessous de la moyenne des pays de l'Europe centrale et orientale en ce qui concerne le taux total de taxation, mais au-dessus de cette moyenne en ce qui concerne le nombre de paiements de taxes, écrit *Ziarul Financiar*. La Roumanie est classée 55ème sur 189 pays dans le classement global Paying Taxes 2016, sur la facilité du paiement des taxes, réalisé par PwC et la Banque mondiale.

Ziarul Financiar publie à la une le classement des 100 entreprises roumaines en fonction de leur valeur. Orange Roumanie (2 435 millions d'euros en 2015) est en 4ème place, Automobile Dacia (1 962 millions d'euros en 2015) est 7ème et BRD-Société Générale (1 884 millions d'euros en 2015) est 8ème.

Déboisement. La situation alarmante quant aux coupes illégales des forêts en Roumanie est étudiée par la Commission européenne, écrit *România Libera*. Dans une réponse formulée par la Commission à l'organisation non-gouvernementale Agent Green, l'institution européenne a fait remarquer que la Roumanie n'avait pas complètement mis en place les réglementations communautaires dans ce domaine.

Accusations de plagiat à l'encontre de Victor Ponta. L'Université de Bucarest enverra au ministère de l'Education une nouvelle demande de retirer le titre de docteur en droit à l'ancien Premier ministre Victor Ponta, une démarche similaire ayant été faite en 2012. La commission d'éthique de l'Université de Bucarest avait constaté en 2012 que la thèse de doctorat de Victor Ponta publiée en 2003 était plagiée, mais le verdict a été invalidé par une commission du ministère de l'Education (*Gândul.info*).

La France en Roumanie et la Roumanie en France

- Soutien du *CHRU de Lille* aux hôpitaux de Bucarest après l'incendie de la discothèque Colectiv de Bucarest.

- *RFI Roumanie* obtient deux nouvelles fréquences : cette radio serait désormais accessible à Sibiu et à Timisoara. Elle est déjà disponible à Bucarest, Cluj, Craiova et Iași.

Corrigendum.

Dans la revue 23 novembre dernier, une erreur s'est glissée quant au montant de l'aide d'Etat accordée à Automobile Dacia : il s'agit de 13 millions d'euros et non de 13 milliards. Lire : « Automobile Dacia, la plus grande entreprise de Roumanie d'après le chiffre d'affaires, a reçu une aide d'Etat de 13 millions d'euros à la fin du mois de septembre, représentant la moitié de l'investissement d'un projet d'automatisation de son usine de Mioveni (*Ziarul Financiar*) ».

Cette revue de presse, qui ne prétend pas à l'exhaustivité, se limite à présenter des éléments publiés dans les médias roumains. Elle ne reflète en aucun cas la position de l'ambassade ou du gouvernement français.

© Tous droits de diffusion et de reproduction de cette revue de presse sont réservés à l'Ambassade de France en Roumanie